

Été 2025



Bulletin Municipal

Dingy-Saint-Clair

Un village entre Fier et Parmelan



www.dingystclair.fr



Bruno Dumeignil,
Maire de Dingy-Saint-Clair
Conseiller communautaire CCVT (Communauté de Communes des Vallées de Thônes)

Chères Dingiennes, chers Dingiens,

À la suite de la démission de Laurence Audette, que je tiens à saluer pour son engagement et les années consacrées au service de notre commune, j'ai été élu par le conseil municipal pour lui succéder à la fonction de maire pour les 10 mois qu'il reste avant la fin du mandat.

C'est un honneur, une responsabilité, mais aussi un défi que j'accepte avec humilité et détermination.

Je veux d'abord exprimer ma reconnaissance envers l'ensemble du conseil municipal pour la confiance qu'il m'a témoignée. Je tiens également à remercier toute l'équipe des agents qui, par son engagement et son dévouement, met tout en œuvre pour faciliter la vie quotidienne des Dingiennes et des Dingiens. Ensemble, avec mes collègues élus, nous continuerons de faire vivre le projet municipal que vous avez soutenu en 2020, dans un esprit de continuité, mais aussi avec l'énergie du renouvellement.

Je suis conscient que cette transition peut susciter des questions. Soyez assurés que ma priorité est de garantir la stabilité et la sérénité nécessaires à la bonne gestion de notre commune. Le cap reste clair : améliorer le quotidien de toutes et tous, renforcer les liens entre les habitants, favoriser un développement équilibré et préserver notre cadre de vie.

Je souhaite inscrire mon action dans un esprit d'écoute, de proximité et de dialogue. Je serai un maire accessible, engagé sur le terrain, au plus près de vos préoccupations. Durant les mois à venir, je prendrai le temps de vous rencontrer, d'échanger avec les associations, les acteurs économiques, les jeunes, les aînés... car c'est ensemble que nous construisons une commune vivante et solidaire.

Merci pour votre confiance.

Bruno Dumeignil

Le nouveau conseil

Le 26 mai dernier s'est tenu un conseil municipal pour élire le nouveau maire de la commune et ses adjoints.

Bruno DUMEIGNIL, élu à l'unanimité, sera accompagné de **4 adjoints** :

- ✔ Philippe GAULTIER, 1^{er} adjoint
- ✔ Catherine MARGUERET, 2^e adjointe
- ✔ Boris FOURNIER, 3^e adjoint
- ✔ Sophie GRÉSILLON, 4^e adjointe

Et de **11 conseillers municipaux** :

- ✔ Hubert JOUVENOD, conseiller délégué
- ✔ Josselin MAUXION, conseiller délégué
- ✔ Myriam CADOUX, conseillère déléguée
- ✔ Bruno PUECH, conseiller délégué
- ✔ Anne ROCHE-BOUVIER
- ✔ Anne-Laurence MAZENQ
- ✔ Laurent CHIABAUT
- ✔ Marie-Louise MENDY
- ✔ Axelle JORCIN
- ✔ Daniel CAVALLI

Sommaire



Dingy c'est...

UNE HISTOIRE D'HOMMES ET DE FEMMES 4
LE PLUS BEAU VILLAGE DES SAVOIE 6



Actualités & aménagements

UN LIEU DE VIE PARTAGÉ ENTRE GÉNÉRATIONS 8
ENTRE TRAVAUX ET RÉGLEMENTATIONS 10
LA BIBLIOTHÈQUE, AU CŒUR DE LA CULTURE DE DINGY 12

Intercommunalité

DINGY AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 14

Votre commune

UNE GESTION FINANCIÈRE Saine ET MAÎTRISÉE 16

Dingy c'est aussi...

LE PLEIN D'ÉVÉNEMENTS POUR LA JEUNESSE 18
DES VALEURS HUMAINES PROFONDÉMENT ANCRÉES 20

On prend date

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER 22

Directeur de la publication : Bruno Dumeignil

Coordinatrice : Coralie Boissiere

Rédaction : Christelle Lebreton - La Couleur des Mots, les élus, les agents

Conception graphique : Murielle Voisin

Impression : Kalistene · Imprimé sur papier recyclé

Tirage : 875 exemplaires

Dingy c'est...



UNE HISTOIRE D'HOMMES ET DE FEMMES

Depuis toujours, la proximité et l'esprit de partage constituent l'ADN de notre village. Lieu de pèlerinage dès le Moyen Âge, Dingy-Saint-Clair a toujours su être une terre d'accueil, de refuge aussi lors de la Seconde Guerre Mondiale, et de partage entre générations aujourd'hui encore lors de nos différents événements.

Retour sur les vœux de la commune : un moment de partage et de convivialité

Le début d'année a été marqué par un moment fort pour notre commune : la cérémonie des vœux. Cet événement incontournable a rassemblé habitants, élus et acteurs locaux autour d'un temps d'échanges chaleureux et fédérateur.

Une cérémonie renouvelée...

Cette année, la municipalité a innové en proposant une nouvelle formule qui a fait l'unanimité. Fini les discours longs et formels : place à une **approche plus interactive** avec une vidéo dynamique et participative, permettant à chacun de mieux comprendre les actions menées en 2024 et les perspectives pour l'année à venir.



... et participative

Les associations, les jeunes, les aînés et les nouveaux arrivants ont ainsi eu l'opportunité de **s'exprimer et partager leurs expériences**. Des témoignages émouvants et inspirants ont illustré l'engagement et la vitalité du village, soulignant les valeurs de solidarité et de dynamisme qui animent Dingy-Saint-Clair.

Au-delà des bilans et des perspectives, cette cérémonie a été l'occasion de réaffirmer une volonté commune : **faire de Dingy un village actif et solidaire**, où chaque habitant peut contribuer à son échelle à la vie locale.

Les échanges se sont poursuivis autour d'un moment convivial, renforçant encore les liens entre les participants. Cet esprit de proximité et de partage constitue l'ADN de notre commune : cette soirée en a été une belle démonstration.

Merci à tous pour votre présence et votre engagement. Ensemble, continuons à faire vivre Dingy-Saint-Clair !

Le saviez-vous ?

Saviez-vous qu'au XIX^e siècle, notre village a connu un exode rural qui a fortement réduit sa population ? Pourtant, dès la fin du XX^e siècle, Dingy-Saint-Clair a vu son attractivité remonter grâce à son cadre de vie unique.



1968

Histoire et patrimoine : Dingy Saint-Clair, un village au fil des siècles

Entre Fier et Parmelan, Dingy-Saint-Clair est un village dont l'histoire se lit à travers ses bâtiments, ses traditions et ses habitants.

Un village attractif...

Depuis des siècles, notre commune a vu passer pèlerins, artisans et familles en quête de prospérité et de quiétude. Si aujourd'hui nous comptons **1 500 habitants**, il est intéressant de noter que ce **chiffre est proche de celui de 1858** (1 224 habitants), preuve que notre territoire suit une logique de développement pérenne.

Depuis le Moyen Âge, Dingy-Saint-Clair est un **lieu de pèlerinage reconnu, dédié à Saint-Clair, invoqué pour la guérison des maladies oculaires**. Des voyageurs venus de toute l'Europe ont traversé notre vallée, tissant un lien entre cultures et traditions. Mais au-delà de la vision physique, **c'est aussi une forme de clairvoyance collective** qui unit les générations et renforce la cohésion humaine.

... et solidaire

Dingy-Saint-Clair a également joué un **rôle essentiel pendant la Seconde Guerre Mondiale**. Lieu d'accueil et de refuge, la commune a su protéger les résistants et les personnes persécutées, dans un **esprit de solidarité indéfectible**. Aucun acte de dénonciation n'a entaché notre histoire, illustrant l'unité et le courage de ses habitants. Cette période a renforcé l'entraide et l'attachement des Dingiens à des valeurs de liberté, d'humanité et de résilience.

Notre village a su traverser les époques tout en préservant son identité et son patrimoine. Aujourd'hui encore, cet héritage se perpétue à travers nos paysages, nos traditions et nos engagements, témoins d'une histoire riche et d'une communauté soudée.

Dingy-Saint-Clair est un village où passé et présent s'entrelacent pour bâtir l'avenir.



Dingy c'est...

LE PLUS BEAU VILLAGE DES SAVOIE

"Dingy, le plus beau village des Savoie" : c'est vous qui l'avez désigné mais surtout c'est vous qui le constituez ! Nous pouvons être fiers de notre village et de la richesse des liens qui s'y tissent chaque jour. Merci à tous pour votre investissement !

Dingy en scène pour le tournage de la Place du Village

En janvier dernier, Dingy-Saint-Clair a été élu plus beau village des Savoie dans le cadre du concours "Ma Ville, Mon Village", organisé par la radio Ici Pays de Savoie.

Une belle reconnaissance pour notre commune, obtenue grâce aux nombreux votes des Dingiens et amis de Dingy et surtout, grâce à l'amour que chacun porte à ce petit coin de paradis.

Pour marquer l'événement, l'émission "La Place du Village" de Jean-Noël et Philippe Deparis, a consacré une journée de tournage à Dingy le 14 mars 2025. L'équipe a commencé au club-house, près du terrain de foot et de l'aire de jeux, puis a rejoint la place de la mairie, où Madame le Maire, Laurence Audette, a été interviewée.

Elle en a profité pour remercier chaleureusement tous ceux qui ont voté : "Le plus beau village, ce n'est pas qu'un décor. Ce sont les liens que l'on tisse, les histoires que l'on partage. Ce sont les habitants."



Philippe Deparis, Laurence Audette, Jérôme Orcet et Jean-Noël Deparis

La caméra a ensuite suivi Martine, impliquée au CCAS et dans plusieurs associations locales, puis les directrices de l'école, fières de leur mission dans un village aussi vivant.

L'après-midi, l'équipe de tournage est partie à la rencontre de Céline Kreig, potière passionnée, avant de terminer à l'Auberge du Marmiton, pour des échanges pleins d'humour et d'émotion avec quelques habitants autour des souvenirs de Mimi Pauliac, figure locale inoubliable.

La journée s'est conclue par la remise officielle du diplôme à Madame le Maire, immortalisée par les caméras. L'émission a depuis été diffusée sur les réseaux et à la télévision, permettant à de nombreux curieux de découvrir ce qui fait vraiment le charme de Dingy. Et ce n'est pas seulement la vue... mais bien vous tous.

Les acteurs du village, une belle dynamique à Dingy

Pour être le plus beau village, il ne suffit pas d'avoir de belles maisons, de beaux espaces verts et une belle exposition au soleil...

Il faut un élément essentiel, sans quoi Dingy-Saint-Clair serait un village tout ce qu'il y a de plus ordinaire : des acteurs investis.

Voici un petit récapitulatif des acteurs de notre magnifique village :

- ✓ 20 associations dingiennes
- ✓ 100 entreprises (dont artisans, micro-entrepreneurs et entrepreneurs)
- ✓ 15 élus au conseil municipal
- ✓ 15 membres du CCAS (dont 7 élus extra-communaux)
- ✓ 16 agents communaux (6 agents aux services administratifs, 6 agents au service enfance, 2 ATSEM et 2 agents aux services techniques)
- ✓ 7 professeurs des écoles
- ✓ 8 bibliothécaires bénévoles

Un grand merci à vous tous qui faites que, chaque jour, Dingy reste le plus beau village !



Plus d'informations sur la page de l'association : <https://douladelavie.fr/asso/>



Atelier "À la découverte du corps"

Les lianes de la vie

Cette nouvelle et belle association a pour objectifs de rassembler et sensibiliser autour de divers sujets liés à la vie et de créer du lien intergénérationnel.



L'association vous propose différents formats de rencontres pour créer du lien, des lianes entre Dingiens, mais pas uniquement !

Julie, Doula formée aux métiers de l'écoute et du lien, invite à partager, en toute bienveillance et confidentialité, des cercles de parole et des ateliers :

- ✓ Les cercles de femmes sont des moments de partage d'expériences, de moments de vie, de questionnement, de rencontres, d'écoute, de liens, de sororité, pour toutes celles qui se sentent femmes, sans thématique.
- ✓ Les premiers ateliers prévus portent sur la découverte du corps pour les enfants de 3 à 7 ans.

Depuis juin 2025, Julie propose deux nouvelles activités : des ateliers avec des temps de paroles réservés aux femmes sur des questions liées au corps et des cercles de filles à partir de 8 ans.

Pour participer à un atelier ou à un cercle de paroles, contactez Julie par téléphone ou sms au 07 68 22 36 51 ou par mail à leslianesdelavie@gmail.com

UN LIEU DE VIE PARTAGÉ ENTRE GÉNÉRATIONS

Initié il y a 8 ans déjà, le projet de résidence intergénérationnelle au sein de notre village commence à prendre forme. Le promoteur ayant été retenu, une réunion publique s'est tenue afin d'échanger avec les habitants et personnes intéressées par le projet. Un groupe de travail est également ouvert pour construire le projet social, un projet de vie partagée. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Projet de résidence intergénérationnelle, où en est-on ?

Ce projet initié dès 2017 avec les premiers achats de terrains avance doucement mais sûrement.

Accompagnement du projet

Accompagné par le cabinet **Agate**, un groupe de travail composé de 5 élus a étudié et comparé les 4 propositions reçues en réponse à l'appel à projet lancé en août 2024 en direction des constructeurs.

Après plusieurs échanges avec les candidats et au terme du processus de sélection des dossiers, le projet présenté par **Bouygues Immobilier** a été retenu sur les critères de qualité architecturale et paysagère, de composition de l'équipe, de montage et de fonctionnement du volet intergénérationnel et « inclusif », et d'offre de prix pour le foncier.

Une réunion publique a été organisée le 16 avril dernier. Elle a permis aux élus et aux représentants de Bouygues Immobilier ainsi qu'à ses partenaires associés au dossier (Haute-Savoie Habitat, La Bonne Échelle, la Fondation du Parmelan, l'Établissement Public Foncier 74), de présenter et d'expliquer le projet.

Elle a réuni une centaine de personnes venues s'informer voire participer à des ateliers citoyens. Les échanges ont permis de recueillir les besoins, les envies et les craintes des habitants de la commune et de nombreuses personnes intéressées par le projet.

Atelier citoyen, réunion publique du 16 avril

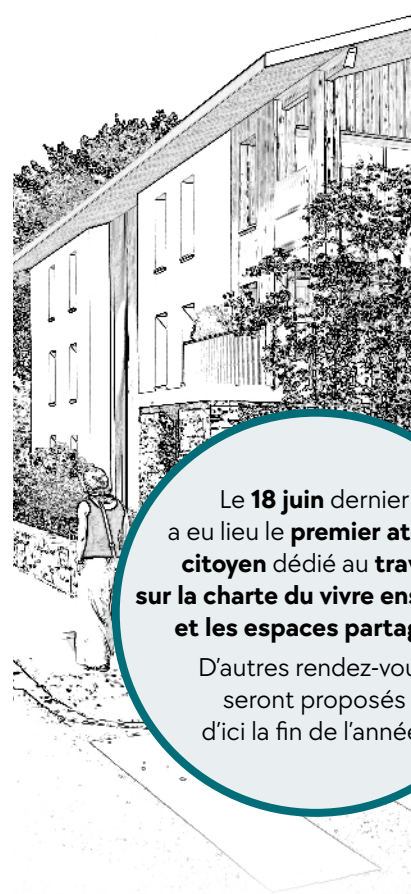


En quoi consiste le concept de logements intergénérationnels ?

Pour rappel, le concept des logements intergénérationnels est de proposer au sein d'une même résidence : des appartements en Bail Réel Solidaire, en accession libre ainsi que des logements sociaux réservés en partie à l'inclusif. **Le projet vise à créer une offre de logements à prix abordables (logements sociaux, BRS) et s'adresse aux jeunes, aux familles dont les familles monoparentales, aux aînés et aux personnes porteuses d'un handicap.**

Néanmoins, le concept de cette résidence n'est pas que les jeunes s'occupent des personnes âgées ou handicapées mais plutôt de **partager des moments ensemble autour d'activités diverses** : cours d'informatique, couture, bricolage, garde d'enfant, entretien des jardins partagés, etc.

Concernant l'habitat inclusif (7 logements prévus), la commune sera soutenue financièrement par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie avec une "aide à la vie partagée" qui permettra d'aider au financement d'une "maîtresse de maison" dont le rôle sera de s'assurer du bon déroulement de la vie en communauté, des diverses activités et services mis en place : permanences de professionnels de santé, soins de prévention, aide au transport, animations dans les espaces partagés prévus dans le projet à cet effet...



Le 18 juin dernier a eu lieu le **premier atelier citoyen** dédié au **travail sur la charte du vivre ensemble** et les **espaces partagés**.

D'autres rendez-vous seront proposés d'ici la fin de l'année.

Ce projet vous intéresse ?

Un groupe de travail composé d'élus et de volontaires, idéalement résidents de ces nouveaux appartements, est ouvert afin que soit écrite la "charte du vivre ensemble". Si vous souhaitez **participer à la construction du projet social**, vous êtes cordialement invité à vous faire connaître en mairie pour que ce projet de "vie partagée" soit construit par les futurs résidents.

Enfin, si vous souhaitez vivre dans cette résidence, vous pouvez nous contacter au 04.50.02.06.27, nous vous ajouterons à la liste des personnes intéressées.

À ce jour, la **commercialisation des logements en BRS et en accession libre** n'a pas commencé. C'est **Bouygues Immobilier** qui s'en chargera. Vous serez informés de la date via nos supports de communication quand nous l'aurons. **La livraison est prévue en 2028.**

Pour les **logements sociaux**, il est obligatoire de **s'inscrire sur la plateforme www.demande-logement-social.gouv.fr**, et cela est valable pour tout logement social en France.

Si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire ou que vous n'êtes pas à l'aise avec internet, nous vous invitons à vous rendre à l'**Espace France Services des Vallées de Thônes** situé au 14 rue du Bienheureux Pierre Favre à Thônes.



© Bouygues Immobilier

© Bouygues Immobilier





Ancien accueil

Étage - futurs bureaux

ENTRE TRAVAUX ET RÉGLEMENTATIONS

Si les travaux sont souvent effectués en vue d'une amélioration fonctionnelle et esthétique, comme ceux de la mairie qui rénove actuellement ses locaux, d'autres sont nécessaires pour garantir santé et sécurité à toute la communauté et préserver notre environnement.

La mairie se refait une beauté

Les travaux de rénovation de la mairie ont démarré en février 2025, et devront s'achever en octobre 2025.

Durant cette période, comme vous avez pu le constater, les bureaux de la mairie ont déménagé au-dessus de la bibliothèque, ravivant des souvenirs à certains d'entre vous.

Notre mairie se refait une beauté et nous aurons, d'ici quelques mois, le plaisir de vous accueillir dans nos nouveaux locaux.

Des bureaux créés et repensés pour nos agents, un vrai bureau pour le Maire de la commune et des salles de réunions adaptées.

L'accueil est lui aussi repensé avec une toute nouvelle banque d'accueil proposant davantage de confidentialité, une petite zone d'attente avec des sièges et un ordinateur de consultation (ex : consultation du cadastre, prise de rendez-vous pour les pièces d'identité, etc.)

Comme vous le savez, tout cela a un coût. Le montant des travaux s'élève à 564 368 € TTC (470 307 € HT) avec 235 821 € de subvention : du Syane (rénovation énergétique), du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'État.



Futurs bureaux urbanisme & communication



Salle des mariages

À SAVOIR



Meublés de tourisme : déclaration obligatoire pour les loueurs de leur résidence principale.

La loi du 19 novembre 2024 visant à renforcer les outils de régulation des meublés de tourisme à l'échelle locale précise qu'au plus tard le 20 mai 2026, toutes les locations de meublés touristiques devront faire l'objet d'une déclaration (enregistrement auprès d'un téléservice national dédié).

Le loueur devra apporter la preuve que le logement proposé à la location est bien sa résidence principale en fournissant son avis d'imposition établi à son nom avec l'adresse du meublé de tourisme.

Le CERFA de déclaration est disponible en mairie ou sur demande à accueil@dingystclair.fr.



Flashez pour accéder au téléservice de déclaration

Assainissement non collectif : soyez vigilant !

Des contrôles obligatoires

Les contrôles de vos dispositifs d'assainissement sont obligatoires et ont lieu tous les 8 ans.

Chaque année, le cabinet Nicot envoie des courriers de demande de visite de contrôle pour vos installations d'assainissement individuel. En cas d'empêchement à l'accomplissement du contrôle obligatoire de l'installation d'assainissement non collectif (personne absente, refus de contrôle), le propriétaire s'expose à la pénalité prévue à l'article L. 1331-8 du Code de la santé publique, équivalente à la redevance d'assainissement non collectif majorée dans une proportion de 400 % tel que décidé par délibération du SIABD du 28/03/2025.

Quelles conséquences pour un assainissement non conforme ?

Une installation d'assainissement non conforme peut nuire à l'environnement, la santé et la sécurité.

Il est essentiel de comprendre que les sanctions, en cas de fosse septique non conforme, sont mises en place pour protéger l'environnement et la santé publique. Un délai de 4 ans est donné pour la mettre en conformité sauf si le problème représente un risque immédiat pour la santé publique ou l'environnement, auquel cas il sera réduit. En cas de vente, la mise en conformité doit se faire dans l'année qui suit l'achat.

Le comité syndical (SIABD) a délibéré pour autoriser à pénaliser ces inconformités avec obligation de travaux dans le délai défini ci-dessus. Ces pénalités correspondant à 400 % de la redevance, seront appliquées jusqu'à la complète réalisation des travaux et sa vérification par le contrôleur du cabinet Nicot, prestataire pour le compte du SIABD.

Pour consulter l'intégralité du règlement, rendez-vous sur notre site internet dingystclair.fr, rubrique réseaux ou flashez ce QR code





LA BIBLIOTHÈQUE, AU CŒUR DE LA CULTURE DE DINGY

En collaboration avec Savoie Biblio, une nouvelle dynamique culturelle est lancée à Dingy-Saint-Clair. Grâce au dynamisme des bénévoles, votre bibliothèque municipale s'équipe de nouveaux outils pour attirer tous les publics et notamment les jeunes de 12 à 30 ans et les familles. Et quand la culture s'invite dans votre salon, difficile d'y résister !

Bibliothèque 2.0 : un nouvel élan culturel pour Dingy-Saint-Clair

La bibliothèque municipale évolue avec un projet sur trois ans en partenariat avec Savoie Biblio.

Son objectif ? Faire de cet espace un lieu moderne, vivant et inclusif, favorisant la lecture, l'écriture et la culture pour tous, avec une attention particulière portée aux jeunes de 12 à 30 ans et aux familles.

Aujourd'hui, 10 % des 18-64 ans rencontrent des difficultés en lecture et en écriture, et 4 % sont en situation d'illettrisme. Face à ce constat, La bibliothèque D'Lire souhaite renforcer son rôle éducatif et social en attirant un public plus large et en proposant des outils adaptés pour favoriser l'accès à la culture et à l'apprentissage.

La bibliothèque proposera :

- ✔ un renforcement de l'offre pour les jeunes,
- ✔ le développement des ateliers existants, avec des dictées, des rencontres autour des livres et des ateliers d'écriture enrichis de nouveaux outils,
- ✔ la création de nouveaux ateliers et échanges intergénérationnels,
- ✔ un accompagnement multimédia, avec des outils adaptés pour découvrir et expérimenter de nouvelles formes d'écriture et de lecture.

Le préau deviendra un espace clé du projet, accueillant expositions temporaires, ateliers et rencontres. Il abritera aussi une cabane à dons, le projet citoyen sélectionné, encourageant le partage entre habitants.

Ce projet ne pourrait voir le jour sans l'engagement des bénévoles, qui œuvrent au quotidien pour faire vivre et enrichir la bibliothèque. Grâce à leur passion et leur dynamisme, la Bibliothèque D'Lire devient un véritable carrefour culturel et social, ouvert à tous.

Rejoignez l'aventure et venez découvrir la bibliothèque de demain !



Plateforme e-medi@s, une offre illimitée directement chez vous

Quand vous aurez découvert e-medi@s, nous n'aurez qu'une envie : vous inscrire !

Savoie Biblio a conçu une plateforme de ressources numériques accessibles pour tous et partout. Elle prolonge ainsi les services de votre bibliothèque en vous offrant une multitude de contenus culturels en ligne. Vous y trouverez des livres numériques, de la presse, du cinéma, de la musique, des spectacles mais aussi un coin auto-formation et enfin une rubrique jeunesse complète avec dessins animés, jeux, comptines et musique pour les enfants à partir de 3 ans !

En parallèle d'e-medi@s qui est destinée aux plus de 18 ans, la plateforme La Réf a été spécialement créée pour les 10-17 ans, proposant également une large offre de contenus numériques.

Une rubrique "Ressources adaptées" permet aux personnes porteuses d'un handicap d'accéder au contenu culturel proposé par Savoie Biblio.

Pour profiter pleinement d'e-medi@s et de son vaste contenu, il suffit d'habiter la Savoie ou la Haute-Savoie et de créer un compte en ligne gratuitement.

Nos bibliothécaires, formées sur l'utilisation de cette plateforme, seront heureuses de vous accompagner dans la découverte de ces ressources numériques.

Flashez ce QR code pour découvrir e-medi@s



Nouvel aménagement pour les enfants & bébés



Vous pouvez suivre votre bus en temps réel en téléchargeant l'application Pysae



DINGY AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Dingy fait partie des 12 communes que regroupe la Communauté de Communes des Vallées de Thônes. À ce titre, les Dingiens bénéficient de plusieurs services en termes de mobilité douce mais aussi d'activités nature gratuites permettant de découvrir la richesse de notre territoire.

Location de vélos à assistance électrique : un service reconduit et élargi !

Bonne nouvelle pour les habitants du territoire : la location de vélos à assistance électrique (VAE) est reconduite cette année avec plusieurs nouveautés.

Ce service, porté par la Communauté de Communes des Vallées de Thônes, vise à **encourager les mobilités douces** et à inciter chacun à repenser ses déplacements du quotidien.

Ce service de location rencontre un véritable succès depuis son lancement. Au cours des deux dernières années, tous les vélos disponibles ont été loués très rapidement, preuve de l'intérêt croissant des habitants pour les mobilités douces. Face à cet engouement, **il est conseillé de réserver son vélo dès que possible pour être certain de pouvoir en bénéficier.**

Grande nouveauté cette année : les vélos sont désormais disponibles à la location tout au long de l'année !

Deux formules sont proposées :

- ✔ Location d'un mois : 70 € (possible toute l'année)
- ✔ Location de trois mois : 100 € (uniquement entre le 15 septembre et le 15 juin)

Pour récupérer votre vélo, **deux points de retrait** sont à votre disposition :

- ✔ Altitude Cycle – Saint-Jean-de-Sixt
- ✔ Communauté de Communes des Vallées de Thônes

Réservation en ligne : flashez ce QR code



Chaque VAE est fourni avec un casque (taille variable), deux antivol avec clés et un panier.

Besoin d'un porte-bébé ou d'une remorque ? Ces équipements sont disponibles sur demande, en fonction des disponibilités.

N'attendez plus pour tester une nouvelle façon de vous déplacer, plus économique, plus écologique et plus agréable !



Informations bus & navettes



Navettes estivales

Les navettes gratuites Aravis Bus ont repris du service depuis le **21 juin** et ce jusqu'au **6 septembre 2025**. Cette année, tous les véhicules sont équipés de racks à vélos !

Pour plus d'informations, flashez ce QR Code



Natura 2000, un territoire plein de richesses

La Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT) est la structure gestionnaire des sites Natura 2000 des Aravis, du Massif de la Tournette et du Plateau de Beauregard.

Dans ce cadre, de **nombreuses actions de sensibilisation** sont organisées chaque année **d'avril à décembre**, sur le territoire de ces 3 sites Natura 2000.

Ces événements et activités sont gratuits toute l'année !

Retrouvez le programme des animations proposées par Natura 2000 sur les sites du Massif de la Tournette, du Plateau de Beauregard et de la Chaîne des Aravis en flashant le QR Code ci-dessous ou en mairie si vous préférez la version papier.

Seul, en famille ou entre amis, passionné ou amateur, vous trouverez forcément une activité qui vous intéressera :

- ✔ Sorties nature & découverte de la biodiversité
- ✔ Sorties nocturnes à la frontale
- ✔ Conférences et projections ciné-débats
- ✔ Ateliers de construction de gîtes à chauve-souris

Toutes les **activités sont sur réservation sauf les conférences et projections** qui sont en accès libre.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Stella Sotorra, chargée de mission Natura 2000 à la CCVT au 06.28.91.03.05 ou ssotorra@ccvt.fr.

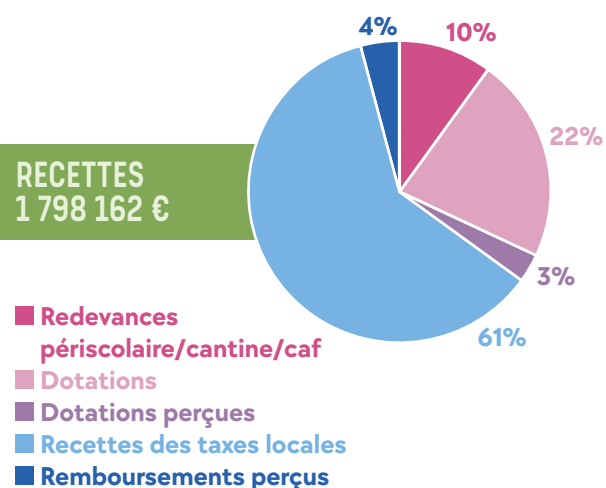
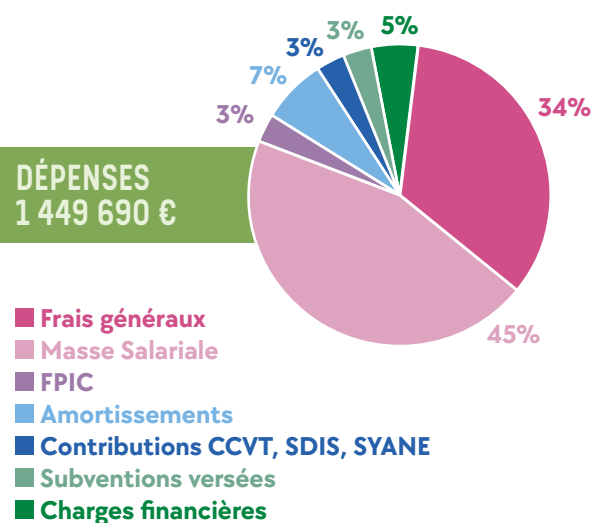


Consultez le programme : flashez ce QR code

UNE GESTION FINANCIÈRE Saine ET MAÎTRISÉE

Malgré un contexte économique national difficile marqué par l'inflation, la commune a su maintenir une trajectoire financière exemplaire en 2024, consolidant ainsi les bases d'un réinvestissement ambitieux dès le prochain mandat.

Répartition des dépenses et recettes de fonctionnement sur 2024



En 2024, la commune a dégagé un **excédent de fonctionnement de 348 000 €**, auquel s'ajoute le report de l'excédent 2023 (47 000 €), portant le **résultat de clôture à près de 395 000 €**. Ce bon résultat découle d'une gestion rigoureuse des dépenses et d'une stratégie d'optimisation des ressources. La commune avait fixé un objectif annuel d'excédent de 280 000 €, objectif dépassé grâce à une gestion qualifiée de "bon père de famille".

Cet excédent permet de générer une capacité d'investissement non négligeable pour la commune, et d'étendre ses services à la population : construction de l'Espace Associatif et Sportif, rénovation de l'espace santé et de la mairie.

Des dépenses maîtrisées, malgré de nouveaux besoins

Les dépenses de fonctionnement, bien que légèrement en hausse de 5 % par rapport à 2023, restent contrôlées. Cette hausse s'explique par :

- ✓ l'augmentation des coûts liés à l'entretien du patrimoine communal qui se développe (crèche, bâtiment jeunesse, Espace Associatif et Sportif),
- ✓ la prise en charge accrue des services à la population,
- ✓ la pression du contexte économique national et mondial.

Des économies durables ont été générées notamment grâce à une maîtrise des charges générales, un renforcement des travaux internes (embauche d'un deuxième agent technique à temps partiel) et des efforts importants sur l'énergie et sur la rénovation énergétique des bâtiments communaux.



Pour le détail : flashez ce QR code

Une politique d'investissement dynamique et prudente

- ✓ Achèvement de l'Espace Associatif et Sportif (1 M€ payé en 2024).
- ✓ Solde des travaux de la nouvelle crèche.
- ✓ Lancement de projets structurants : protection de captage d'eau potable, travaux de voirie aux Curtils, rénovation du pont à la Blonnière, aménagement du partage de voirie (sécurisation piéton), rénovation de la mairie, maison médicale et modification du PLU.

Le **résultat d'investissement reste positif (+ 122 000 €)** grâce à l'utilisation d'excédents accumulés sur les exercices précédents (932 000 €), confirmant la capacité de la commune à investir tout en maintenant sa politique de désendettement.

Une dette sous contrôle et un avenir dégagé

Après une phase de réendettement raisonnée pour accompagner le cycle d'investissements majeurs depuis 2020, **la commune est depuis 2022 dans une phase de désendettement**, conformément aux engagements pris. Elle se situe désormais dans les seuils "acceptables" au regard des indicateurs financiers nationaux, garantissant sa capacité à engager de nouveaux projets dès 2026.

Des choix d'affectation réfléchis pour 2025

En 2025, la commune a choisi de conserver **50 % de l'excédent de fonctionnement au budget de fonctionnement** (195 000 €) pour anticiper les incertitudes économiques et maintenir la qualité des services à la population, tout en transférant **200 000 € à l'investissement**, assurant l'équilibre du Plan Pluriannuel d'Investissements.

Gestion forestière : équilibre et anticipation

Le budget annexe forêt dégage lui aussi un résultat positif. Grâce à des travaux forestiers bien planifiés et un suivi rigoureux, un **excédent de plus de 52 000 €** est réalisé en 2024, permettant notamment, dès 2025, le lancement de travaux de création d'une nouvelle piste forestière à Ablon.

État civil

Bienvenue !

Naissances

- 14/04 • Gabin PORRET
- 20/04 • Achille PERISSE
- 28/04 • Zadig FILLALI
- 11/05 • Adèle WERNER
- 04/06 • Lucien CANALS

Félicitations !

Mariage

- 12/04 • Fanny CHABERT & David QUETANT

Souvenirs

Décès

- 17/01 • Gilles POLLET-THIOLLIER
- 21/03 • Sandra LAFRASSE-MAGNON
- 18/04 • Anne CLAUSSE épouse CAMP
- 21/04 • Michel RIOTTON (ancien conseiller municipal et adjoint au maire de René Lafrasse)

Une centenaire à Dingy !

Denise TESSIER
épouse CONTAT
née le 25/02/1925



LE PLEIN D'ÉVÉNEMENTS POUR LA JEUNESSE

À Dingy, l'éducation et l'épanouissement de nos enfants sont au cœur des préoccupations des personnes qui les accompagnent chaque jour. Que ce soit à l'école ou sur les temps périscolaires, petits et grands profitent de nombreuses activités et sorties qui participent à leur bonheur. Et quand l'école ouvre ses portes aux parents, le partage est encore plus riche.

Printemps de la maternelle : l'école ouvre ses portes !

À l'occasion du printemps de la maternelle, au mois de mars, l'école maternelle de Dingy-Saint-Clair a ouvert ses portes aux parents.

L'objectif de cet événement est de **donner à voir les apprentissages menés auprès des enfants** et de **renforcer les liens qui existent déjà avec les familles**. Cela permet de rendre lisibles les pratiques pédagogiques. Les familles ont ainsi pu observer leur(s) enfant(s) dans diverses situations (motricité, jeux pédagogiques, bibliothèque...).

Des parents sont aussi venus pour présenter leur métier aux enfants. Une belle expérience que Karine et Clémence, enseignantes en maternelle, proposeront à nouveau l'année prochaine avec plaisir ! Un grand merci aux parents qui ont pu participer.



Cycle vélo avec les élèves de Dingy : tous en selle !

Cette année, les élèves de CE2, CM1 et CM2 de notre école participent à un cycle vélo financé par la Communauté de Communes des Vallées de Thônes.

Durant ce cycle, ils apprennent les règles de sécurité, la maîtrise du vélo et découvrent les joies de la pratique en groupe. Ce cycle vise à **valider les compétences du "savoir rouler"** pour se déplacer en sécurité et **encourager la mobilité douce**.

Pour clôturer cette belle aventure, le **12 et 13 juin** dernier, une **sortie de fin d'année a été organisée au bord du lac d'Annecy**. Les enfants ont emprunté, à vélo, les magnifiques pistes cyclables avant de passer une **nuite inoubliable en camping**. Une expérience riche en émotions et en découvertes qui restera gravée dans leurs mémoires !



Accueil de loisirs, vacances d'avril : en voiture Simone !

Durant la première semaine des vacances d'avril, les animatrices ont fait leurs valises pour proposer une semaine de dépaysement total à une vingtaine d'enfants de Dingy.

Chaque jour à Tikouli, les enfants ont pu participer à **des animations, des bricolages**, des jeux portant **sur une destination différente** : mer, campagne, ville.

Le dernier jour, ils ont eu la chance de pouvoir quitter le centre pour **se rendre au Criq'Parc de Saint-Jorioz**. Au programme, **parcours dans les arbres, pique-nique et jeux sur la plage**.

Une très belle journée que petits et grands ne sont pas prêts d'oublier !

Le barbecue des enfants : un repas festif !

Le vendredi 9 mai, 110 enfants inscrits à la cantine ont pu profiter d'un repas spécial organisé par 1001 repas et soutenu par les agents du périscolaire.

Ce jour-là, le **sourire rivé aux lèvres des enfants** ne nous a pas échappé !

Au menu : **melon, grillades, et beignets** en dessert. Petits et grands se sont régalés.

Mais leur plus grand plaisir a été de pouvoir **manger dehors** dans la cour de l'école, **avec les mains et les copains...** c'est tellement bien !

Dingy
c'est aussi...



DES VALEURS HUMAINES PROFONDÉMENT ANCRÉES

Quelle joie et quelle fierté de voir toutes les générations réunies pour célébrer ensemble la Résistance et les valeurs fortes qui y sont associées : la solidarité, la paix et la liberté. Un bel élan de fraternité qui n'a pas attendu le 25 mai pour animer notre village : merci au CCAS, à Dingy Solidarité Accueil et à toutes les associations pour leurs actions solidaires et leur participation au bien-vivre ensemble tout au long de l'année.

Un bel hommage à l'esprit de la Résistance

Le dimanche 25 mai était placé sous le signe des résistances dans notre village. En ce jour de fête des mères, un moment simple, fort et profondément humain s'est déroulé dans la cour de l'école ou plus de 200 personnes, de tous âges, se sont retrouvées pour une après-midi sur le thème de la **Résistance**, de la **paix** et du **vivre-ensemble**.

Deux groupes sont d'abord partis pour une **balade en montagne**, au départ de laquelle chacun était invité à écrire un mot de lutte ou de paix sur un galet, puis à le déposer sur un **cairn géant**, formé pierre après pierre, geste après geste. Une manière poétique et symbolique de faire vivre les valeurs qui ont guidé les résistants, et de leur donner une place dans notre paysage.



Pierre Carton, Mireille Lafrasse et Michel Lagrange

Écoutez le podcast "Fragments de Résistance" qui rassemble des témoignages sur la résistance dans notre village. @tous droits réservés en flashant ce QR code

La balade s'est prolongée, dans la cour de l'école élémentaire, par un **moment musical partagé**, dans une ambiance chaleureuse autour de chansons interprétées par des musiciens du village, et chantées en chœur par tout le monde. Les voix se sont mêlées dans un même élan de fraternité, **unissant les générations dans une vibrante célébration de la liberté et de l'engagement**.

Merci à tous et notamment à l'équipe enseignante de l'école Maurice Anjot, au Foyer du Parmelan et aux randonneurs du Lachat. Ce fut un moment **fort et vivant**, qui nous rappelle que la Résistance n'est pas qu'un chapitre d'histoire : c'est une vigilance à entretenir, une parole à faire circuler et une **solidarité à vivre ensemble**.

Rendez-vous en 2026 pour l'édition n° 2 de cette journée des résistances !



Lors du repas annuel, nos aînés évoquent ces moments organisés pour eux :

"Rencontrer les anciens du village et partager des souvenirs de jeunesse."

"Ce sont des instants très précieux permettant de tisser du lien et de faire connaissance entre anciens."

"Moment convivial. Excellente préparation de l'équipe. Ces moments nous permettent d'élargir le cercle de nos connaissances avec grand plaisir !"

Votre CCAS présent toute l'année !

Les maîtres mots du Centre Communal d'Action Sociale de Dingy sont l'accompagnement, l'écoute et l'information.

Chaque année, les membres du CCAS mettent tout en œuvre pour être présents aux côtés de nos aînés et de toute personne dans le besoin.

En effet, vous pouvez à tout moment solliciter leur aide pour une visite chez vous si vous êtes seul(e)s, pour des conseils ou encore pour de l'aide quelle que soit votre situation.

Pour nos aînés :

- ✓ Au printemps, le CCAS organise le fameux "Repas des aînés" qui réunit près de 70 participants, férus de moments de convivialité et de rencontres.
- ✓ Cet été, et en collaboration avec le Département de la Haute-Savoie, le CCAS propose 4 séances d'activités seniors gratuites (muscle ton cerveau, musique, danse, etc.) les 1^{er}, 7, 15 et 30 juillet 2025.
- ✓ À l'automne, le voyage des aînés rencontre lui aussi un franc succès auprès de nos seniors en quête de découverte et de changement d'horizons.

Vous avez plus de 65 ans ?

N'oubliez pas que vous pouvez vous inscrire au **PLAN CANICULE** à l'aide des formulaires d'inscription présents en mairie ou sur demande.

Une fin en musique : au revoir DSA !



10 ans de solidarité, 1000 mercis en chansons avec les Z'emmeles

Née il y a près de 10 ans, **Dingy Solidarité Accueil** a soutenu, hébergé et accompagné, souvent avec succès, des personnes sans abri et en grande précarité. Aujourd'hui, 6 familles et une vingtaine de jeunes "attachés" à Dingy se sont intégrés et vivent de leur métier. Pour autant, l'heure est venue de clore cette **formidable aventure humaine** faite de rencontres, de partage, d'ouverture et d'amitié.

Le 3 octobre à 20h à la salle des fêtes, venez célébrer ce parcours avec tous ceux qui ont cru aux possibles de la fraternité pour continuer ensemble à faire vibrer cet élan solidaire. Venez écouter 9 musiciens talentueux pour un **tour du monde musical inoubliable** : un mélange de cultures et de rythmes, un spectacle joyeux, humoristique et festif, **porteur de solidarité**.

Notez la date et venez nombreux !

Un nouveau président pour l'Amicale des Anciens Combattants

Le 6 avril dernier, l'Amicale des Anciens Combattants **UNC*/AFN*** de Dingy s'est réunie au Marmiton pour son **assemblée générale annuelle**.

Bernard Cadoux, membre de l'Amicale depuis sa création en 1963, y a tenu différentes fonctions dont celle de Président depuis mars 2020, à la suite du décès d'Henri Clavel en octobre 2019. Ayant annoncé lors de la dernière AG vouloir passer le flambeau, il a été **élu à l'unanimité Président d'Honneur** tandis que **Daniel Lagrange**, originaire de Dingy et ancien combattant d'AFN, membre de l'UNC Anancy depuis plus de 25 ans, a été élu **nouveau Président de l'association**.

Avec la secrétaire Christelle Quétant, Daniel Lagrange a remis à **Bernard Cadoux**, au nom du Président National Hervé Longuet, la **Médaille du Djebel, échelon Vermeil**. Félicitations à lui !

L'assemblée générale s'est terminée par son traditionnel repas à l'Auberge du Marmiton, sous l'accueil chaleureux de Philippe et Christelle.

*UNC : Union Nationale des Combattants
AFN : Afrique Française du Nord

Christelle Quétant, Bernard Cadoux et Daniel Lagrange





Une saison au refuge du Parmelan

Chaque été, le refuge Camille Dunant rouvre ses portes aux randonneurs.

Jusqu'au 5 octobre 2025, vous serez accueillis par Philippe et son équipe pour **boire un coup, manger un repas complet, déguster des pâtisseries** ou encore admirer la vue panoramique à couper le souffle ! Alors, pourquoi ne pas prendre son petit déjeuner face au Mont-Blanc ?

D'autres activités sont proposées telles que les **soirées népalaises** ou encore les **soirées d'observation du ciel**.



N'oubliez pas de réserver !
Flashez ce QR code

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

Les activités sportives à Dingy

Grâce aux associations dingiennes, pas besoin de passer le pont pour pratiquer du sport !

Et si vous enfiez le maillot bleu en rejoignant les **Crocots du FC Dingy** ? Amateur ou confirmé, grâce à ses **différentes équipes** (école de foot, séniors féminines ou masculins et vétérans), il y a forcément une place pour vous ou vos enfants !

Comment intégrer le club ?

Pour **l'école de foot qui concerne les U7, U9 et U11** : il est préférable de venir un mercredi avant les entraînements (qui débutent à 17h30) pour demander les informations et/ou pour faire un essai et voir si cela plaît à vos enfants.

Pour les **séniors (F ou M) et les vétérans**, il suffit de contacter les coachs (numéro sur demande auprès de la mairie).

Les informations seront ensuite fournies par le club pour celles et ceux qui souhaiteraient souscrire une licence.

Si vous n'aimez pas taper dans le ballon, le **Foyer du Parmelan** propose des activités sportives plus douces pour petits et grands, tels que le **yoga, la gym, la danse ou encore le Pilates**.

Les inscriptions du Foyer du Parmelan auront lieu le **13 septembre à la salle des fêtes Michel Doche**.

Attention : le nombre de place est limité !

Prochains évènements

SEPTEMBRE

- 10 Assemblée Générale - Foyer du Parmelan
- 12 Cinéma
- 13 Inscriptions activités - Foyer du Parmelan
Repair Café
Et si on fêtait la rentrée avec une dictée - Bibliothèque
- 23 Assemblée Générale - APED

OCTOBRE

- 03 Grand Concert - Dingy Solidarité Accueil
- 10 Cinéma
- 11 Repair Café
- 25 Bal de Dingy - Dingy en Fêtes (en attente de confirmation)

NOVEMBRE

- 14 Cinéma
- 15 Repair Café

DÉCEMBRE

- 01 Don du Sang
- 06 Téléthon - Dingy en Fêtes
- 12 Cinéma
- 13 Repair Café
- 14 Fête de Noël - APED

Liste non exhaustive

Rencontre avec deux athlètes dingiens : Audrey Bignardi et Victor Lafrasse

Audrey, depuis quand pratiques-tu l'aviron et qu'est-ce qui t'a donné envie de te lancer dans ce sport ?

J'ai commencé l'aviron au collège au club de Talloires. Mon frère en faisait aussi et c'est lui qui m'a donné envie d'essayer.

Quel est ton plus beau souvenir sur l'eau ou lors d'une compétition ?

C'est difficile de choisir le meilleur souvenir, car toutes les compétitions restent mémorables, mais à choisir, il s'agirait des championnats de France – à 23 ans avec mes coéquipières en 4 – à Bourges. Au début des championnats, nous n'étions pas favorites, et au fur et à mesure des courses nous gagnions des places pour terminer vices championnes de France.



© Frank Leloire



Victor, depuis quand pratiques-tu le ski de fond et qu'est-ce qui t'a donné envie de commencer ?

Petit, j'ai commencé par pratiquer le rugby puis le foot et j'ai vite compris que le sport collectif n'était pas fait pour moi. Alors j'ai rapidement basculé sur un sport individuel et c'est à partir de l'âge de 7 ans que j'ai commencé le ski de fond, d'abord en cours ESF puis avec l'école de Dingy. Ce sport m'a plu, j'ai bien accroché et alors tout s'est enchaîné : à 9 ans le foyer de ski de fond du Grand Bornand puis à 11 ans le ski club. J'ai maintenant 17 ans, je suis au Comité Mont Blanc en U18-1 et je rentre cette année en équipe de France dans le groupe "Excellence 2030".

Quel est ton meilleur souvenir ou ta plus belle expérience sur les pistes jusqu'à présent ?

Ma plus belle expérience est ma participation au FOJE (Festival Olympique de la Jeunesse Européenne) de Bakuriani en Géorgie cet hiver. C'est une compétition olympique qui a lieu tous les 2 ans, avec 8 disciplines au programme, et qui réunit les jeunes athlètes européens de 14 à 18 ans venus de 46 pays, sous le patronage du CIO (Comité International Olympique). Nous étions 8 fondeurs français (4 filles et 4 garçons) sélectionnés et je ramène 2 médailles : Bronze en individuel classique et Argent en Relais Mixte.



Pour lire l'intégralité de ces deux interviews, flashez ces QR code



Scannez ce QR code et retrouvez l'agenda sur dingystclair.fr



MAIRIE (AU PUBLIC)

55 place de l'Église
Lundi : 13h30-15h30 / Mardi et jeudi : 9h-11h30 / Jeudi : 17h-18h
04 50 02 06 27 / accueil@dingystclair.fr
Sur rendez-vous en dehors de ces horaires

NEWSLETTER : inscription sur notre site dingystclair.fr
(en bas de la page d'accueil)

SERVICE ENFANCE

04 50 02 19 03 / periscolaire@dingystclair.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Jeudi : 15h30-18h30 / Samedi : 10h-12h
04 50 01 43 89

AUTRES SERVICES

Crèche "La boîte à Soleils"

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
04 86 11 46 37 / laboite-a-soleils@acepp74.fr

Eau potable et assainissement

Ô des Aravis
Lundi au vendredi : 10h-12h et 14h-16h
Contact 24h/24 et 7j/7 : 04 50 10 10 70 / www.odesaravis.com

Déchetterie

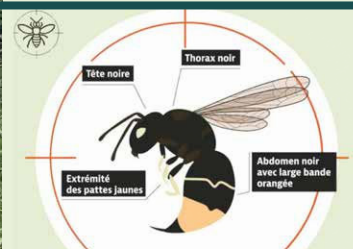
Service de la CCVT
Mercredi : 13h30-17h30 / Samedi : 8h-12h et 13h30-17h30
04 50 32 17 35

Espace France Services

14 rue Bienheureux Pierre Favre à Thônes
04 58 13 00 28 / franceservices@ccvt.fr

NAVETTE ARAVIS BUS

Retrouvez l'intégralité des horaires sur aravisbus.fr



SIGNALE TON FRELON

Vous suspectez la présence d'individus
ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site :

www.frelonsasiatiques.fr

Référent frelons asiatiques

Dingy-Saint-Clair

Félix GEORGE

06 80 04 63 68